PDAC INFO

Bulletin d'information du Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale

N°012 MAI - JUIN 2020

Les nouveaux plans d'affaires financés par le fonds à coûts partagés du PDAC bientôt en exécution

PAGE 2

Sommaire

La piste agricole Pilikondi Bilala Banga remise à l'Etat

PAGE 3

Henri Djombo fait le plaidoyer pour une riposte alimentaire efficace

PAGE 4

La logistique de l'IRA se renforce

PAGE 5

AGRI STOCK EXCHANGE :

Le miel

PAGE 8

ÉDITORIAL

C'est parti pour les plans d'affaires 2019

Pendant cette crise sanitaire due à la pandémie de Corona Virus dite Covid-19, chaque gouvernement responsable prend toutes les précautions pour préserver la santé de ses populations. Pour la République du Congo, les autorités l'ont vite compris et surtout elles ont très tôt invité les populations rurales à assurer la continuité des activités agropastorales et halieutiques, pour qu'au virus ne s'ajoute pas la famine qui affaiblirait toute politique quelle qu'elle soit. Inutile donc de dire que le premier médicament de la personne humaine est, à n'en point douter, la nourriture. Dans cette perspective, l'appui aux acteurs ruraux devient encore une nécessité plus évidente pour le Congo. Négocié entre 2015 et 2017 par le Gouvernement de la République du Congo, auprès de la Banque mondiale, le Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC), signé le 20 septembre 2018 et ratifié le 29 décembre 2017, par le Président de la République, après autorisation du Parlement, devient alors et par la force des choses, un des instruments de riposte alimentaire à la Covid-19. En effet, les 782 plans d'affaires des groupes de producteurs et micro, petites et moyennes entreprises agroindustrielles qui vont permettre à l'Etat congolais de débloquer, pour les bénéficiaires de tous les districts du Congo, un peu plus de 12 milliards de francs FCFA et qui commencent déjà à recevoir les fonds du PDAC, constituent certainement un maillon de résilience à la Covid-19, même si l'objectif de développement du PDAC n'a pas été formulé sur la base de cette pandémie. Devrions-nous peut-être déjà avoir une réflexion sur les résultats attendus des plans d'affaires ? Le pays est-il prêt à assurer le conditionnement des produits alimentaires après la récolte, leur transport vers les centres de consommation et la vente dans des conditions de sécurité sanitaire ? Occasion donc pour nous d'inviter les acteurs agricoles de toutes les chaines de valeur au respect de la réglementation, au bannissement des mauvaises pratiques de vente des aliments à même le sol ou sur des étals insalubres. Que faire alors des infrastructures de commercialisation construites par le Projet PDARP (clôturé en avril 2017) et souvent non achalandées, avec des entrepôts prévus pour le stockage mais vite transformés en boutiques mis en bail par les comités de marchés ou par certaines autorités locales ? Pourrait-on aménager des espaces spéciaux (poissonneries, boucheries et autres) dans des marchés domaniaux des grands centres urbains ? Peut-être que la pandémie de Covid-19 pourrait devenir une opportunité pour notre secteur.

Isidore Ondoki,

Coordonnateur national du PDAC

Les nouveaux plans d'affaires financés par le fonds à coûts partagés du PDAC bientôt en exécution

En mars 2020, la commission de validation avait retenu 782 plans d'affaires des groupes de producteurs et des micro, petites et moyennes entreprises agroindustrielles. Tous ont reçu une lettre de notification leur demandant d'ouvrir les comptes bancaires et d'y apporter la contrepartie, pour signer les conventions de financement des plans d'affaires, dans un délai ne dépassant pas 90 jours. A ce jour, environ 70% des 782 bénéficiaires ont signé leurs conventions respectives qui commencent déjà à s'exécuter. Presque l'ensemble des bénéficiaires des départements de Pointe-Noire, Kouilou, Pool, Plateaux, Cuvette, Cuvette-Ouest, Sangha et Likouala ont déjà signé. Quelques bénéficiaires de ces départements continuent à remplir les conditions exigées avant signature. Il reste encore à signer avec une bonne partie des bénéficiaires du Niari et de la Bouenza, ainsi qu'avec l'ensemble des bénéficiaires de la Lekoumou. Les bénéficiaires vont donc bientôt commencer leurs activités d'agriculture, de maraîchage, d'élevage, de pisciculture et autres ❐

PDAC INFO

Directeur de publication: Isidore Ondoki

Rédactrice en chef: Carine Elodie Ndamba

Collaboration rédactionnelle: Gaspard Gama, Elsie Louvouezo, Cendrinne Ngoma Makouta, Sandra Da Costa

Adresse: Boulevard Denis Sassou N'Guesso, Mpila Brazzaville

Téléphone: 00242 06 858 88 88

E-mail: pdacmaep@gmail.com

Site internet: www.pdacmaep.cg

La piste agricole Pilikondi Bilala Banga remise à l'Etat

La piste agricole Pilikondi Bilala Banga, longue de 45 kilomètres, située dans le district de Mvouti, département du Kouilou, vient de subir les travaux confortatifs, sur financement du Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). Les travaux ont été réalisés par la société Italy Construction. La mission de contrôle était assurée par Monsieur Payano Dhiche Aymard Saudé MOUFOUMA, ingénieur et consultant individuel, recruté par le PDAC. Les services déconcentrés du Ministère de l'Equipement et de l'Entretien Routier ont régulièrement réalisé les contrôles ponctuels des travaux de terrassement et de construction/réhabilitation des ouvrages. Les travaux de la piste agricole Pilikondi Bilala Banga ont été réceptionnés, le 29 mai 2020, par une délégation conduite par Monsieur Dieudonné Mboumba, Sous-préfet de Mvouti et comprenant, notamment, le Directeur des Equipements au Ministère de l'Equipement et de l'Entretien Routier, les directeurs départementaux de l'entretien routier et de l'équipement, le PDAC, les chefs de villages riverains. Outre les travaux de reprofilage léger, d'ouverture et de remblais, des importants ouvrages, notamment les ponts forestiers et le pont de Bilala ont été réhabilités. Le pont de Bilala, un ouvrage datant de la période coloniale, était totalement en déliquescence au point même que le passage des piétons devenait très risqué pour les riverains. Aujourd'hui, grâce à l'intervention du PDAC, la tôle incriminée placée au-dessus des poutres latérales a été remplacée, avec application de la peinture, le boulonnage sur tous les éléments du diaphragme supérieur a été repris, bref l'ensemble de l'infrastructure a été remis à neuve. La piste Pilikondi Bilala Banga qui dessert 6 villages (Pilikondi, Bilala, Tchivala, Nkougni, Massabi, Banga) débouche sur la route nationale n°1 et dessert plus de 9000 habitants, dont 45% de femmes. Dans cette zone, la population agricole est estimée à plus de 5000 actifs, dont 27 groupes de producteurs. Certains d'entre ces groupements sont bénéficiaires du Fonds à Coûts Partagés du PDAC et viennent de signer leurs conventions de financement avec l'Unité Nationale de Coordination du PDAC. La piste agricole Pilikondi Bilala Banga désormais ouverte à la circulation servira assurément à l'évacuation des produits agricoles, d'élevage et halieutiques vers Pointe-Noire, l'un des plus grands centres de consommation du Congo ❐

Pont forestier sur la piste agricole Pilikondi Bilala Banga

Pont de Bilala

Henri Djombo fait le plaidoyer pour une riposte alimentaire efficace

Le Ministre d'Etat Henri Djombo animant une visioconférence

Depuis le début de la crise sanitaire, l'annonce des premiers cas sur le territoire national et les premières mesures de lutte contre la pandémie de Covid-19, le Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, Monsieur Henri Djombo, a multiplié des initiatives pour participer à la riposte alimentaire. Après avoir invité en mars 2020, par une Circulaire, les acteurs agropastoraux et halieutiques à assurer la continuité du travail de production de nourriture, il s'est adressé, début avril 2020, à ces mêmes acteurs, par les médias, leur assurant le soutien de l'Etat. Henri Djombo a ensuite réuni plusieurs fois les partenaires techniques et financiers, de façon virtuelle, pour solliciter l'attention de la communauté internationale sur la situation de l'agriculteur congolais rendu davantage plus faible du fait de la pandémie de Covid 19. L'Union Européenne, l'Ambassade de France, l'Agence Française de Développement (AFD), l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le Programme Alimentaire Mondial (PAM), le Fonds International de Développement Agricole (FIDA), la Banque Africaine de Développement (BAD), la Banque mondiale et d'autres partenaires ont échangé avec le Ministre d'Etat Henri Djombo et ont promis d'apporter, chacun, sa contribution, pour que la pandémie ne se transforme pas en une crise alimentaire qui conduirait, sans doute à des dégâts encore plus importants. Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale, la Banque mondiale a accepté la demande du Gouvernement de la République du Congo faite au Directeur des Opérations par Mme Olga Ingrid Ghislaine Ebouka Babackas, Ministre chargée Plan, Gouverneur de la Banque mondiale pour le Congo. L'activation de la composante d'urgence du PDAC est en cours de préparation et permettra bientôt au Congo de renforcer l'assistance aux acteurs agropastoraux et halieutiques. Ces actions s'ajouteront à toutes celles entreprises par le Gouvernement, notamment dans le cadre des fonds créés par le conseil des ministres en vue de lutter contre la pandémie de Covid-19.

Notons qu'en vue de faciliter la riposte alimentaire, le Ministre d'Etat, Henri Djombo, a obtenu de la Banque mondiale, la révision à la baisse de la contrepartie des bénéficiaires aux Fonds à Coûts Partagés du PDAC qui est passée de 50% à 25%, pour les entreprises, et de 10% à 5%, pour les coopératives et groupements. Cette importante décision a fait passer la part de financement du PDAC de 10 milliards de francs CFA à plus de 12 milliards de francs CFA, soit une incidence de plus de deux milliards de francs CFA, en vue du financement des plans d'affaires 2019 déjà en cours de signature ❐

La logistique de l'IRA se renforce

Remise des clés par le Ministre d'Etat

Henri Djombo, Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, a remis, officiellement, le 2 juin 2020, un véhicule 4x4, de marque Toyota Hilux, à Monsieur Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique, au profit de l'Institut National de la Recherche Agronomique (IRA). La cérémonie s'est déroulée en présence des cabinets des deux membres du Gouvernement, du Directeur Général de l'IRA et du Coordonnateur National du PDAC. Cette dotation fait partie d'un ensemble de fournitures et autres interventions prévues dans le Plan de Travail et Budget Annuel 2020 du PDAC, qui devraient permettre à l'IRA de mieux assurer son appui technique au secteur agricole afin de contribuer à l'amélioration de la productivité et de la compétitivité de l'agriculture congolaise. A cette fin, une enveloppe d'environ 300 millions de francs CFA est prévue en 2020 et permettra à cette institution d'acquérir un tracteur de 110 chevaux, avec outillage complet et des triporteurs, de réhabiliter le laboratoire in vitro de Brazzaville et le système d'adduction d'eau de la Station de Recherche de Loudima (département de la Bouenza), d'aménager des serres de durcissement, d'acclimatation et de germination et bien d'autres actions. En additionnel, le PDAC est en voie d'appuyer une relation scientifique entre l'IRA et l'Institut International d'Agriculture Tropicale (IITA), après une mission conduite par le Directeur Général de l'IRA et le Coordonnateur National du PDAC, à Kinshasa (RDC), en janvier 2020, auprès de la Représentation Régionale de l'IITA pour l'Afrique Centrale. Avec ces appuis multiformes qui s'ajoutent à bien d'autres réalisés par le Gouvernement en faveur de l'IRA, cet établissement public devrait mieux jouer son rôle d'appui à la recherche agricole ❐

Les banques et établissements de microfinance domiciliataires des comptes des bénéficiaires du PDAC invités à soutenir l'agriculture

Conscient de la réticence du système bancaire et de microfinance à financer l'agriculture au Congo, l'activité étant considérée trop à risque, le Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC), sur instruction de Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre chargé de l'Agriculture, Henri Djombo, a commencé à signer avec les banques et établissements de microfinance (EMF) dans lesquels ses bénéficiaires ont ouvert des comptes projet, des accords de partenariat relatifs à la gestion desdits comptes. Il s'agit pour le PDAC de ne pas permettre à certaines banques ou à certains EMF de se faire rembourser les crédits éventuels octroyés pour la contrepartie sur les fonds PDAC. Ce qui réduirait le coût de l'investissement et modifierait même le cadre logique ayant permis de sélectionner le bénéficiaire. Par ailleurs et saisissant cette opportunité, le PDAC invite les banques et EMF à soutenir l'activité de ces bénéficiaires, même au-delà de ce qui est exécuté sur fonds PDAC. De nombreux EMF et banques apprécient cette initiative et pensent même que l'Etat devrait faire davantage en ouvrant des lignes de crédit et des lignes de garantie pour l'activité agricole dans les banques et EMF, tout en laissant jouer la concurrence et en permettent à ces banques et EMF de respecter les critères de performance et les normes prudentielles de l'autorité monétaire nationale et de la COBAC ❐

Les activités du PDAC visent à promouvoir les Objectifs de développement durable

SUCCES STORY

Le groupement Mbalou de Boko

La coopérative Mbalou est située dans le district de Boko (Pool), au village Kindounga, à Voka. Elle existe depuis 2005. Ses activités sont exécutées sur une superficie de 9 hectares. Il s'agit de la pisciculture, l'apiculture, le maraîchage et l'arboriculture. L'activité principale est l'élevage des pondeuses qui a atteint, il y a quelques années, le niveau de 10 mille sujets. Ce cheptel a été malheureusement décimé lors des troubles sociopolitiques du Pool, entre 2015 et 2016. Ce qui a réduit à leur plus simple expression la coopérative et ses membres. Et pourtant, la coopérative Mbalou entend vite et par hasard parler du PDAC. Elle se lance alors dans l'aventure, sur conseil du chef de secteur agricole de Boko. Elle remplit un formulaire dite manifestation d'intérêt. Son plan d'affaires monté par un prestataire de montage recruté par le PDAC, est présenté par son président à l'organisme indépendant de sélection. La Commission de validation réunie à Brazzaville, le 4 avril 2019, sélectionne 111 bénéficiaires dont la Coopérative Mbalou. C'est la première fois qu'elle va recevoir un appui financier extérieur. Elle apporte sa contrepartie de 2 millions et signe sa convention de financement, le 5 juin 2019, avec le PDAC. Il s'agit d'un élevage de 2000 pondeuses. Après avoir reçu la première tranche de financement, la coopérative Mbalou a commencé ses activités. Les poules sont en ponte depuis décembre 2019. Actuellement, la Coopérative Mbalou produit 1080 œufs par jour, soit 36 palettes. Elle a noué des alliances productives auprès des alimentations de Kinkala et de Boko. Le produit est aussi vendu dans les marchés de Brazzaville, à Bacongo et aux Plateaux des 15 ans. Même la célèbre pâtisserie la Mandarine, située au centre-ville de Brazzaville, est en alliance productive avec la coopérative Mbalou qui lui fournit des œufs de ponte. En plus des recettes issues de la vente des œufs, la coopérative tire aussi quelques revenus additionnels, en approvisionnant les maraîchers de Boko en fumiers de volaille dont le sac de 50 kg est vendu à 3000 francs FCA. Ce qui permet à la coopérative d'assurer un revenu régulier à 4 volaillers, de financer l'aliment des poules. Aujourd'hui, avec cette quasi réussite, la Coopérative Mbalou se prépare à lancer une nouvelle bande afin de pérenniser son activité ❐

Un poullailer de la Coopérative de Mbalou

Pensée du mois

«Celui qui est impatient d'avoir un enfant épousera une femme enceinte»

Sagesse africaine

AGRI STOCK EXCHANGE :

LE MIEL

Agri Stock Exchange a sélectionné en mai et juin, le miel.
Les coûts dans les centres de commercialisation se présentent comme suit :

Localité	Poids (Litre)	Prix miel (FCFA)	Prix moyen litre miel (FCFA)
Brazzaville	1	4500	2950
Ngabé	1	3500	
Ignié	1	5000	
Boko	1	2000	
Pointe-Noire	1	5000	
Kinkala	1	2000	
Nkayi	1	3500	
Ouesso	1	2000	
Impfondo	1	1500	
Oyo	1	2000	
Djambala	1	2500	
Owando	1	3000	
Ollombo	1	3000	
Ngo	1	3250	
Mbama	1	2500	
Makoua	1	2500	
Ewo	1	3000	
Mpouya	1	2250	